

<http://ec-la-cormegeaie-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article543>



Ce sera carnaval !

- ARCHIVES - 2015-2016 -



Date de mise en ligne : lundi 21 mars 2016

Copyright © Ecole élémentaire La Cormegeaie - Tous droits réservés

Ce sera carnaval !

Comme les années précédentes, les enfants de la Cormegeaie s'associent à leurs petits camarades de Saint Pierre Lamothe pour fêter le printemps. La date arrêtée est le vendredi 1er avril au matin.

Les enfants sont donc invités à se présenter costumés à l'école et un petit défilé aura lieu en ville (marché, rue piétonne, parc Ronsard). Bonhomme Hiver sera ensuite brûlé dans la cour de notre école.

Le bureau de la coopérative élira le plus beau costume.

Pour la circonstance, les parents sont invités à encadrer le défilé (rendez-vous à 9 h 15 dans la cour) et à confectionner des pâtisseries.

Merci de votre participation.